



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL



COMMISSION FEMININES



District de l'Hérault de Football

COMMISSION FEMININES

Réunion du 5/11/2024

Présidence : **M. Lefevre Pascal**

Présents : **Mme Mizzi Vanessa – Mrs. Guillamot Mickael – Herry Mickael – Rubies Régis**

Absents excusés : **Mme. Ferhat Meriem – Mrs. Brzozowski Jean – Barry Roland – Gueddari Malik – Gadea Robert**

Le procès-verbal de la réunion du 31/10/2024 a été approuvé à l'unanimité.



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL



Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF, dans le délai de sept jours à dater du lendemain du jour de la notification de la décision.

INFORMATIONS AUX CLUBS

À la suite des modifications des poules énoncées dans le PV du 31/10/2024, deux clubs ont répondu défavorablement à leur montée en U15 FEMININES D1.

Les championnats commençants ce week-end du 9/11, voici les poules définitives :

U15 FEMININES D1 PHASE 2

Poule C

CLERMONTAISE 1
JACOU CLAPIERS FA 1
MONTARNAUD AS 1
VENDARGUES PI 1

U15 FEMININES D2 PHASE 2

Poule B

B. JEUNESSE OL 1
CASTELNAU CRES FC 1
LAVERUNE FC 1
LESPIGNAN VENDRES FC 1
ST JEAN DE VEDAS 2
VILLEVEYRAC US 1

Les autres poules restent inchangées.

MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

FEMININES A 11 TERRITOIRE

⚽ Poule C

SALINDRES FC/QUISSAC GC

Du 27/10/2024 (rencontre reportée du 6/10/2024)

Est reportée au 13/11/2024

SALINDRES FC/QUISSAC GC

Du 13/11/2024

Est inversée

QUISSAC GC/SALINDRES FC

Du 20/11/2024

Est inversée

(Accord des clubs, mail du 6/11)



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL



FORFAITS

M.ARCEAUX 1 (528675)

29501338– Féminines U15 Brassage poule D du 12/10/2024

À Lunel

Courriel du 11/10/2024

Amende : 20€

En application des dispositions des Articles 159 des Règlements Généraux FFF et 17 du Règlement des Compétitions Officielles.

U. S. ST MARTIN DE LONDRES (503184)

29493793 – Féminines à 11 Territoire poule B du 13/10/2024

À Lunel

Courriel du 11/10/2024

Amende : 20€

En application des dispositions des Articles 159 des Règlements Généraux FFF et 17 du Règlement des Compétitions Officielles.

N. CHEMIN BAS 1 (519483)

29446711– Féminines A 11 Territoire poule C / Phase 1 du 3/11/2024

À Quissac

Vu la feuille de match,
Vu le planning du District,
Vu le rapport de l'arbitre (officiel) de la rencontre,

Attendu qu'un quart d'heure après le coup d'envoi de la rencontre, seule l'équipe était présente sur le terrain,

Par ces motifs, la Commission dit match perdu par forfait à l'équipe N. CHEMIN BAS 1 avec amende de 40€, pour en reporter le bénéfice à l'équipe sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro).

En application des dispositions des Articles 159 des Règlements Généraux FFF et 17 du Règlement des Compétitions Officielles.

En outre, les frais de l'officiel seront mis au débit du club N. CHEMIN BAS 1 (519483).

COUPES

Les tirages au sort des tours préliminaires de la coupe Féminines U15 et du Challenge Féminin Maurice Balsan ont eu lieu ce mardi 5/11/2024 à 18h30 dans les locaux du District de Football, Maison Départementale des Sports Nelson Mandela, Zac Pierresvives à Montpellier, en présence de Mr Jean-Philippe Bacou, responsable administratif du District de l'Hérault.

COUPE FEMININES U15

22 équipes étant engagées, le tirage a donné lieu aux 6 rencontres suivantes, qui se dérouleront sur le terrain du premier tiré au sort, le week-end du 12/01/2025 :



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL



LESPIGNAN VENDRES FC 1 / MAUGUIO CARNON US 1
AGDE RCO / CASTRIES AV 1
FC 3MTKD 1 / SC LODEVE 1
CLERMONTAISE 1 / CANET AS 1
MEZE STADE FC 1 / M. ARCEAUX 1
B. JEUNESSE OL 1 / JACOU CLAPIERS FA 1

Les 10 équipes restantes sont qualifiées d'office.

CHALLENGE FEMININ MAURICE BALSAN

23 équipes étant engagées, le tirage a donné lieu aux 7 rencontres suivantes, qui se dérouleront sur le terrain du premier tiré au sort, le week-end du 1/12/2024 :

VIASSOIS FCO 1 / JACOU CLAPIERS FA 2
THONGUE ET LIBRON FC 2 / VILLEVEYRAC US 2
MEZE STADE FC 1 / CORNEILHAN LIGNAN 1
M. ARCEAUX 2 / F. C. LAVERUNE 1
ASM 34 1 / ST PARGOIRE FC 1
BALARUC STADE 1 / SUSSARGUES FC 2
ST JEAN DE VEDAS 1 / FC 3MTKD 1

Les 9 équipes restantes sont qualifiées d'office.

U11F A 5

Comme les saisons précédentes, des journées découvertes de foot à 8 seront proposées aux U11F à 5 sur les plateaux suivants :

- 14 décembre 2024
- 8 février 2025
- 6 avril 2025

Prochaine réunion le 12/11/2024

Le Président,
Pascal Lefevre

Le Secrétaire de séance,
Vanessa Mizzi